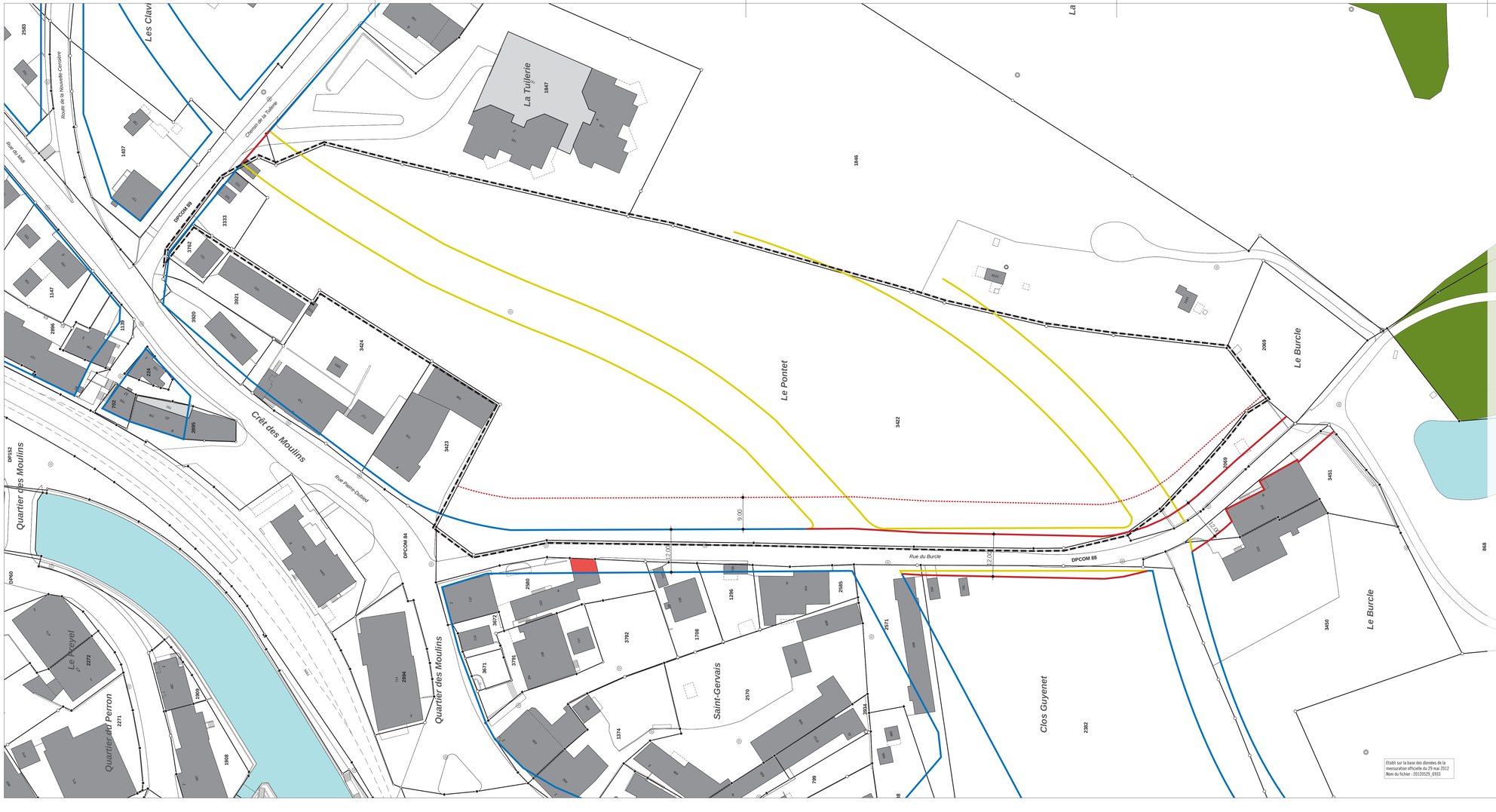

Commune de Val-de-Travers
Village de Couvet

MODIFICATION PARTIELLE DU PLAN D'ALIGNEMENT

Secteur "Le Pontet"

ECHELLE 1:500

0 — 25m

1

Auteur du plan

urbaplan
rue du sapin 10 - cp 3211
2001 neuchâtel

Neuchâtel, le 17 avril 2013

2

Acceptation sur le principe

Au nom du Conseil communal
Le/La président/e — Le/La secrétaire

Val-de-Travers, le 23 avril 2013

3

Préavis

Le/La conseiller/ère d'Etat chef/fe du Département de la gestion du territoire

Neuchâtel, le -6 mai 2013

4

Adoption

Par arrêté de ce jour

Au nom du Conseil général
Le/La président/e — Le/La secrétaire

Val-de-Travers, le 23 septembre 2013

5

Mise à l'enquête publique

du _____ au _____

Au nom du Conseil communal
Le/La président/e — Le/La secrétaire

Val-de-Travers, le _____

6

Approbation

Par arrêté de ce jour

Au nom du Conseil d'Etat
Le/La président/e — Le/La chancelier/ère

Neuchâtel, le _____

7

Sanction

Par arrêté de ce jour

Au nom du Conseil d'Etat
Le/La président/e

Neuchâtel, le _____

Le/La chancelier/ère

Avril 2013
10003-alignement_500-gw-130417

urbaplan

LEGENDE

A TITRE PRESCRIPTIF

- alignement sanctionné
- alignement supprimé
- alignement nouveau
- bande d'implantation
- surface sur laquelle des bâtiments peuvent être transformés ou agrandis (art. 77, al. 1 in fine LCAT)

A TITRE INDICATIF

- Périmètre du plan de quartier "Le Pontet"

Etabli sur la base des données de la mensuration officielle du 29 mai 2012
Nom du fichier : 20120529_6933